

### Présentation de la structure d'accueil

Le **Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie** (CEN Occitanie) est une association loi 1901, gestionnaire d'espaces naturels qui contribue à la préservation d'espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur le territoire régional.

Le **Département du Gard** a la compétence pour acquérir et gérer des espaces naturels sensibles. Il est propriétaire de 4300 hectares sur le territoire gardois. L'objectif est de préserver la richesse naturelle de ces sites et de veiller à l'accueil du public.

### Les sites d'accueil

La Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon couvre 491 ha, entre Nîmes et Uzès (Gard), au cœur des gorges du Gardon (<http://www.cenlr.org/gorges-du-gardon>). Depuis sa création en 2001, elle est gérée conjointement par le CEN Occitanie et la commune de Sanilhac-Sagriès.

Les Espaces Naturels Sensibles du Département qui sont situés des gorges du Gardon couvrent 241 ha, concernent le site de la Baume (très touristique, accessible depuis Poulx) et le site du pont saint Nicolas (ou site de la Chaumière). Ces deux espaces naturels sont attenants à la Réserve Naturelle des gorges du Gardon. Le Département du Gard est propriétaire et gestionnaire de ces sites depuis 1991. C'est là que se concentre l'essentiel de la fréquentation touristique en période estivale.

La Réserve et les deux espaces naturels sensibles abritent des milieux naturels typiques d'un massif calcaire en région méditerranéenne : pelouses sèches, garrigues, taillis dominés par le Chêne vert, falaises et grottes. Sa faune et sa flore comportent plusieurs espèces remarquables, notamment liées aux milieux ouverts et rupestres et au milieu souterrain. Ces sites abritent aussi un important patrimoine archéologique et historique : grottes occupées pendant la préhistoire, oppidum gallo-romain, ermitage, charbonnières et fours à chaux ...

### Missions à mener en appui aux équipes de la Réserve et du Département du Gard



Le poste d'ambassadeur du patrimoine naturel vise à promouvoir et développer un engagement durable des citoyens dans la conservation de la biodiversité. Ce poste sera complété par un second poste de service civique pour constituer un binôme (1 poste au CEN Occitanie, 1 poste au Département du Gard), qui travailleront ensemble sur les deux sites naturels (Réserve Naturelle Régionale et Espace Naturel Sensible).

#### ➤ Missions principales

#### **Contribuer à l'accueil, l'information, la sensibilisation et l'orientation du public fréquentant un espace naturel :**

- Organiser et piloter des patrouilles de surveillance d'éco-volontaires bénévoles en période estivale (juin – septembre, notamment le week-end) pour sensibiliser les usagers au respect de la réglementation. Les ambassadeurs du patrimoine en service civique effectuent les patrouilles avec 2 voire 3 éco-volontaires bénévoles.
- Contribuer à la communication sur les sites gérés notamment à travers des outils spécialement développés pour le maraudage.
- Participer, une à deux fois par semaine, à la tenue de la Maison de la Réserve

#### **Contribuer à la préservation de la biodiversité et des paysages :**

- Entretien de sentiers, de matériel, de petit patrimoine bâti
- Nettoyage de déchets

#### ➤ Missions annexes complémentaires à développer en fonction de l'affinité du volontaire

#### **Contribuer à la préservation de la biodiversité et des paysages :**

- Accompagnement dans le cadre des suivis scientifiques
- Accompagnement dans le cadre de rencontres avec des partenaires techniques des gestionnaires

**Savoir-être :**

Ouverture d'esprit, curiosité et fort intérêt pour la protection de la biodiversité et la sensibilisation aux enjeux environnementaux  
Sens du contact et de la pédagogie  
Bonne condition physique

**Conditions :**

Durée : 8 mois

Prise de mission souhaitée : début avril 2022

Temps de travail : 24h hebdomadaire lissées sur la durée du contrat

Horaires : travail régulier le week-end ou le soir

Lieu : Mission basée à la Mairie Sanilhac-Sagriès, mise à disposition d'un bureau et d'un ordinateur.

Déplacements sur site : avec le véhicule ou VTT de la Réserve Naturelle, ou à pieds.

Remboursement de frais sur justificatifs, pas de prise en charge de logement. Défraiement repas possible (tickets restaurant ou remboursement repas).

**Contacts pour information**

***Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie***

Pauline BERNARD - Conservatrice de la RNR gorges du Gardon

Tél. direct : 04 66 59 14 92 / 06 27 03 30 84

Courriel : [gardon@cen-occitanie.org](mailto:gardon@cen-occitanie.org)

***Département du Gard***

Gilles LARNAC – Chargé de mission Patrimoine Naturel

Tél direct : 06 33 43 19 13

Courriel : [gilles.larnac@gard.fr](mailto:gilles.larnac@gard.fr)

**Candidature à envoyer avant le 25 mars 2022 par mail [gardon@cen-occitanie.org](mailto:gardon@cen-occitanie.org).**